

Journal de bord



DOSSIER

Le centre ville s'embellit



page 25

Transmanche

Transmanche Ferries a annoncé la construction de deux ferries neufs pour la ligne Dieppe-Newhaven.

page 24

Goélands

Des rapaces pour effaroucher les goélands : une première nationale à Dieppe !

page 9

Printemps des poètes

Les poètes font le printemps du 8 au 14 mars !

page 19

Elections !

Attention ! Le découpage des bureaux de vote a été modifié et trois nouveaux bureaux mis en place.



>>> RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE

Embellir et renforcer l'attractivité du centre ville

La rénovation de la Grande rue et des rues adjacentes est l'un des plus importants chantiers que nous aurons engagés pour Dieppe. Il a vocation à embellir durablement le centre-ville, à renforcer l'attractivité de son commerce et à améliorer le cadre de vie des habitants.

S'agissant d'une opération utile à toute la ville et que chacun peut suivre au jour le jour, il nous a semblé intéressant de vous présenter, à travers celui-ci, la genèse et le déroulement d'un tel dossier; de vous montrer comment les services municipaux s'y sont impliqués à côté de cabinets spécialisés et des entreprises.

Une opération de cette ampleur ne se réalise pas en un jour. Elle suppose une longue phase d'étude avant le chantier proprement dit qui doit être organisé en phases successives.

Pour la phase opérationnelle, notre souci majeur aura été de réduire au maximum les nuisances et les gênes occasionnées par les travaux et de pénaliser le moins possible les résidents et l'activité commerciale. Dans l'ensemble, une très grande majorité des riverains de la Grande rue ont compris que le souvenir des quelques désagréments s'envoleront aussi vite le bruit et la poussière.

Bien-sûr, il se trouvera toujours quelques nostalgiques qui regretteront l'aménagement ancien (qui datait de 1976 !), mais, nous espérons que les explications données dans ce dossier sur les choix urbains et architecturaux leur permettront de mieux les comprendre et des les accepter.

Rendez-vous, dès le mois de mai pour l'inauguration de notre nouvelle Grande rue !



Edouard LEVEAU,
Maire de Dieppe,
Député de la Seine Maritime.

1,3 million d'euros

Réaménagement de la Grande rue : genèse d'un projet

Du projet de réaménagement de la Grande rue à la pose de la première pierre, trois années se sont écoulées. Pendant ce laps de temps, les partenaires et les intervenants ont modelé le nouveau visage de l'artère piétonne du centre ville en tenant compte de paramètres multiples. Rencontre avec les acteurs principaux de ce projet aujourd'hui en chantier.

chantier. Ici, un homme pousse une brouette de sable. Là, un de ses collègues vibre au rythme d'un marteau-piqueur. Plus loin, une équipe s'active à poser des briques sur le sol... Moment le plus visible et le plus attendu des travaux, l'intervention de ces équipes a été savamment orchestrée.

Ces derniers mois, les élus, les différents partenaires, les services municipaux, le groupement de maîtrise d'œuvre et les entreprises

dû prendre en considération des impératifs liés à l'activité commerciale, à la saison touristique et à l'alimentation du chantier en matériaux » explique Maurice Lemasson, adjoint au maire en charge des Travaux.

Rien au hasard

Mais avant de concevoir le plan d'intervention en deux phases distinctes – une première pour la réfection des réseaux souterrains et une seconde pour les aménagements de surface – puis en tronçons, plusieurs services municipaux ont planché sur le sujet. Depuis le renouvellement des canalisations d'eau à la dissimulation des câbles EDF en passant par le choix des matériaux, rien n'a été laissé au hasard ! Les uns, en concertation avec les élus et les partenaires, ont élaboré le futur visage du centre ville à partir des objectifs préalablement définis pendant que les autres, dans l'ombre de leur bureau, bouclaient le financement. N'oublions pas ceux qui, au bout de la chaîne, ont imaginé les déviations, implanté des aires provisoires de livraison, conçu un dispositif temporaire de ramassage des ordures ménagères, établi le déplacement du marché ou encore, pour ce qui concerne le service Communication, informé la presse et les riverains du déroulement des opérations. Tout cela avec un objectif commun : participer à la réalisation d'un aménagement crucial pour l'image et le dynamisme du centre ville de Dieppe tout en réduisant au maximum les perturbations inhérentes à ce genre de chantier.

Depuis la mi-février, la Grande rue a des allures de fourmilière. A son activité commerciale et touristique habituelle, s'ajoute l'ambiance d'un

retenues à la suite des appels d'offres ont multiplié les rencontres pour organiser le chantier. Rien n'a été laissé au hasard ! « *Uniquement pour la programmation des travaux, nous avons*



Le projet urbanistique en trois questions

Architecte urbaniste de la Ville de Dieppe, Frédéric Benoit a élaboré le projet urbanistique en collaboration avec Jean-André Macchini du cabinet d'architecte BLD. Commentaires !

Journal de Bord : La nouvelle esthétique de la Grande rue est plutôt sobre. Quels critères ont conduit à ce choix ?

Frédéric Benoit : C'est vrai, mais c'est volontaire ! Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un centre ancien. Il fallait donc des matériaux et des nuances qui puissent s'intégrer harmonieusement avec le bâti.

Pour faire notre choix, en concertation avec les élus et le Comité de pilotage bien sûr, nous avons fait venir des échantillons de France, de Belgique, de Hollande, d'Inde et de Chine puis nous les avons mis en place. Le choix de l'éclairage s'est imposé de la même manière. Il a l'intérêt d'être sobre et de s'effacer à la vue

tout en diffusant une lumière d'ambiance homogène. De même, nous voulions limiter les obstacles liés au mobilier urbain et d'ailleurs, les bornes marché sont rétractables !

JdB : Comment s'est imposé le choix d'un double caniveau ?

F.B. : Outre l'aspect technique d'une meilleure canalisation des eaux pluviales, l'idée était de reprendre le principe d'une rue traditionnelle et de ses trottoirs pour hiérarchiser les espaces. Ce sera notamment le cas lors du marché pour l'implantation des étals. Cette option permet également de mieux intégrer les bornes marché.

JdB : L'aménagement de la place du Puits-Salé a fait l'objet d'une réflexion particulière !

F. B. : En effet ! Au fur et à mesure, il nous a paru intéressant de créer un lieu convivial susceptible d'accueillir des animations autrement que la Place Nationale qui a davantage vocation de parking. C'est ce qui a conduit au déplacement du puits vers son lieu d'origine ! L'espace situé à la confluence des rues Saint-Jacques, Victor Hugo et d'Ecosse, qui n'avait pas de réelle fonction urbaine jusque-là, sera traité dans le même esprit, avec des bancs, des plantations en bac et un stationnement pour les vélos.



Un éclairage sobre, diffusant une lumière d'ambiance homogène.



Le Puits Salé va devenir un lieu convivial susceptible d'accueillir des animations.



Le choix des matériaux a été longuement étudié pour s'intégrer harmonieusement au bâti du centre ancien.

Le caractère piétonnier réaffirmé

Nous avons demandé à Hubert Vergnory, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme quels éléments avaient commandé le réaménagement du cœur de ville.

Journal de Bord : Comment est né le projet de réfection de la Grande rue ?

Hubert Vergnory : Ce projet a émergé d'un ensemble de facteurs, dont trois principaux. D'abord, la DDASS nous imposait d'installer des bornes marché pour fournir de l'eau et de l'électricité aux commerçants ambulants, notamment ceux de l'alimentaire, pour le marché du samedi. D'autre part, la voie piétonne, dont la dernière réfection datait de 1976, était réellement dégradée. Le but de ces travaux est en fait de rendre le centre ville plus attractif. Autant dire que les commerces devraient largement bénéficier de ces nouveaux équipements !

JdB : L'accès piéton semble en effet avoir été au cœur de ce réaménagement ?

H.V. : Tout à fait ! Non seulement la rue Lemoyne et la rue de la Morinière vont devenir piétonnes et seront traitées de la même façon que la Grande rue, mais nous avons réaffirmé ce caractère sur tout le périmètre. Ainsi, pour plus de sécurité, des potelets délimiteront la voie automobile sur la place du Puits Salé. L'extension du nouveau pavage sur la rue de la Barre assurera la liaison des voies piétonnes.



Un chantier aux contraintes multiples !

Pour le réaménagement global de la Grande rue, tout a été minutieusement étudié. Le maintien de l'activité commerciale et de l'accès piéton à la Grande rue ont notamment présidé à l'organisation du chantier. Explications de Maurice Lemasson, adjoint aux Travaux !

« Nous avons planifié le chantier entre les fortes périodes d'activité commerciale afin de pénaliser le moins possible nos commerces. D'autre part, nous avons imposé que l'accès piétons soit maintenu pendant les travaux. Je voudrais d'ailleurs saluer le professionnalisme des équipes qui interviennent et qui doivent composer avec la présence des passants » confie Maurice Lemasson.

Le réaménagement de la Grande rue a en effet été programmé en deux phases pour limiter les perturbations. « La première intervention a consisté à remplacer les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, les conduites de gaz et les conduites d'alimentation en eau potable. De même, les

câbles EDF ont été dissimulés en façade pour supprimer les potences, tout comme la sonorisation ainsi que l'éclairage public ont été refaits à neuf. Seul l'assainissement n'était pas concerné. Nous nous sommes donc arrangés pour que tout le monde intervienne simultanément et dans la même tranchée » souligne l'adjoint aux Travaux. Aujourd'hui, la pose du revêtement avance comme prévu. Entre 80 et 100 m² de briques sont posés par jour. « On fait le maximum, mais il faut bien que les gars travaillent ! » commente l' élu.

Attention, une fois la pose terminée, la circulation routière sera encore interdite pendant quatre semaines, temps indispensable pour le séchage.

Des délais incompressibles

Trois ans entre le lancement de la réflexion sur le réaménagement de la Grande rue et la réalisation des travaux. Les délais peuvent paraître longs et pourtant...

Les trente-six mois de travail fournis par les services municipaux, en liaison avec les partenaires de l'opération "Dieppe, cœur de commerce", avant la mise en chantier de la Grande

rue ont été ponctués de délais administratifs légaux. Laps de temps incompressibles ! « Comme l'impose le code des Marchés publics, dans la procédure d'appel d'offres, les entreprises ont cinquante-deux jours pour déposer leur offre à compter de la publication » indique Christian Cyprien.

« Quand nous sommes saisis, plusieurs services sont déjà intervenus sur le dossier. Nous devons alors vérifier la conformité des pièces de marché avant de lancer l'appel d'offres » souligne le responsable de la Cellule administrative des Services techniques de la Ville. Après avoir analysé les pro-

positions des entrepreneurs, la Commission de suivi des appels d'offres doit ensuite attendre deux semaines pour attribuer le marché. « Le coût n'est plus le principal critère de sélection. Désormais, nous pouvons tenir compte de la qualité des prestations et du professionnalisme des sociétés pour définir l'offre économiquement la plus avantageuse. En tout état de cause, sur ce dossier précis, nous avons agi le plus rapidement possible » soutient Jean Bazin, adjoint aux Finances et de ce fait président des Commissions de suivi des appels d'offres.

Des délais très courts

Frédéric Malo, responsable de projet chez Sogeti Ingénierie, maître d'œuvre chargé des études et du suivi des travaux.

Retenu fin 2001 pour assurer la maîtrise d'œuvre, le Groupement Sogeti, BLD, Project, STC a réalisé les études et le suivi des travaux. « Nous avons commencé par un diagnostic de l'existant qui a abouti à deux propositions d'aménagement d'ensemble entre le quai Duquesne et la rue de Sygogne. Nous les avons présentés en janvier l'an dernier et c'est à ce moment que les élus et les partenaires ont choisi le périmètre actuel d'intervention, en fonction de leur enveloppe budgétaire et de leurs priorités. Après, tout est allé très vite ! L'avant-projet, où sont déterminés les travaux, a été validé en avril » résume Frédéric Malo. Pour le responsable de projet du

cabinet Sogeti, il s'est ensuite agi d'établir rapidement, en étroite relation avec les services municipaux, les dossiers de consultation des entreprises, du moins pour la première phase. « Compte tenu des très courts délais pour entamer les travaux de réseaux en septembre 2003, nous avons scindé notre tâche en deux. Nous avons ainsi bénéficié de six mois de réflexion supplémentaires pour étudier les diverses options d'aménagements de surface » précise-t-il.

De manière à préparer parfaitement le déroulement des opérations, les réunions de coordination ont été multipliées entre les Services techniques municipaux, le service Urbanisme de la Ville et les différents concessionnaires. « Tout s'est impeccablement déroulé jusqu'à maintenant grâce à l'anticipation et à l'engagement de chacun des intervenants » conclut Frédéric Malo.



Frédéric Malo (2^e à droite), responsable du projet chez Sogeti, assure le suivi du chantier

Ce qu'en pensent les commerçants

Immédiatement concernés par ce chantier, les commerçants sont unanimes : « C'est de l'excellent travail ! »



Jean-Claude Godefroy, "Ambiances et cadeaux"

« Certes il y a un coup de frein dans l'activité, mais il faut que les travaux se fassent. Les poseurs travaillent bien et vite. Tout est bien organisé. Le chef de travaux gère bien son chantier. J'espère simplement que ça ne sera pas trop salissant. Mais si tout le monde y met du sien, nous aurons une belle ville ! »



Isabelle Farroco, "Elitys"

« Nous avons souffert du début de ces travaux qui se sont déroulés devant chez nous juste avant la Saint-Valentin. Le pire, c'est quand ils enlèvent les anciens pavés, mais ils vont très vite. Ça me semble assez sympa ! Ce sera une belle prolongation des quais et ça devrait drainer une clientèle touristique supplémentaire ».



La pose du revêtement a été entamée à hauteur de la rue de la Morinière en direction de la place Nationale pour des raisons techniques de pente et de raccords. Ainsi, une fois terminée, la Grande rue servira de guide pour la place du Puits-Salé.



L'une des préoccupations dans l'organisation des travaux a été de maintenir en permanence l'accès des piétons à l'artère commerçante.

Le pavage : une affaire de spécialistes !

Depuis la mi-février, une équipe de spécialistes du pavage est à l'œuvre Grande rue. Rencontre !

Après le Stade de France, Eurodisney ou encore le parvis de la cathédrale de Strasbourg, les hommes de "Centralpose", n°1 du pavage en France, apportent leur savoir-faire à la dernière touche de la réfection de la Grande rue. « Coupes comprises, on installe environ 80 m² de briques par jour » commente Adelino Ferreira Coito, le chef de chantier. Et des découpes, il y en a ! Au ras des vitrines, le long des grès, autour et à l'intérieur des plaques d'égout. « Ça demande aussi une bonne expérience au niveau de la planimétrie et de la prise d'équerre, mais on est habitués. On fait ça à longueur d'année » ajoute le chef de chantier.

C'est vrai que la mécanique est bien rôdée. Se frayant prudemment un chemin entre les passants, un tractopelle alimente le chantier en sable et

en matériaux. Au fur et à mesure que l'un étale le sable minutieusement, un de ses collègues trace immédiatement les repères pour l'alignement. La mise en place des briques est effectuée dans la foulée, laissant à l'homme au lapi-daire le soin de réaliser d'interminables coupes. Reste à faire les joints et voilà une nouvelle portion rendue aux piétons. L'intervention devant le magasin n'aura duré que quelques dizaines de minutes. Le tout, avec professionnalisme et bonne humeur !

Garantie de qualité

La présence de ces dix hommes d'origine portugaise sur le chantier du centre ville est une garantie de qualité supplémentaire. « Plus de 80 % des paveurs sont Portugais. C'est notre spécialité ! » confie l'un d'eux. La société Eurovia, née de la fusion de Jean-Lefebvre et de Lallitte, s'est en effet appuyée sur la renommée de Centralpose pour lui confier la mise en place du revêtement en sous-traitance.



« Nous sommes spécialisés en travaux publics et travaux routiers. De l'installation de canalisations et réseaux divers au revêtement de voirie, nous réalisons autant de petites que de grosses opérations. Cependant, pour ce genre d'intervention très spécifique, nous avons l'habitude de travailler avec Centralpose dont c'est vraiment le métier » explique Arnaud Géréma, conducteur de travaux chez Eurovia. Eurovia, alias Jean Lefebvre, qui aura participé au chantier de bout en bout. La société ayant déjà renouvelé le réseau d'eaux pluviales durant la première phase du chantier, de septembre à novembre dernier.



Les briques sont posées directement sur un lit de sable à la fois pour des raisons de stabilité et pour faciliter les futures interventions techniques. « Nous aurons juste à retirer les éléments concernés puis à les reposer » explique Frédéric Benoit, architecte urbaniste de la Ville.

80 à 100 m² pavés par jour

420 mètres de canalisations

550 000 briques hollandaises

4700 mètres de câbles

300 mètres de barrières

13 bornes marché

625 m² de grès de Fontainebleau

54 luminaires